

REUNION DU 28 JUIN 2007

Le vingt huit juin deux mil sept à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la commune de CHEVIRE LE ROUGE s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire du mois de juin, sous la Présidence de Monsieur Philippe LAUREAU, Maire.

Etaient présent : Monsieur Philippe LAUREAU, Maire

Messieurs Claude SIONNEAU et Georges PINGOT, adjoints

Mesdames Marie-Thérèse CROZA, Sophie DERRIEN, Christine DURAND, Nicole de la TAILLE et Messieurs Bruno ARNOUS RIVIERE, Dominique DENIS, Jean-Pierre EPIE, Jean-Marc HARAN, Paul JOGUET, Conseillers

Absents excusés : Aude LUCE, Jean-Louis GUERIS

Absent :

Secrétaire de séance : Monsieur Paul JOGUET,

Date de convocation : 21 juin 2007

Date d'affichage : 29 juin 2007

SOMMAIRE :

- 1°) DELIBERATION - AUGMENTATION DU TEMPS DE TRAVAIL - S. HAMARD
- 2°) DELIBERATION - DROIT DE PATURAGE - LEAU ET MARQUET
- 3°) DELIBERATION - MODIFICATION DES STATUTS - « ECLAIRAGE PUBLIC »
- 4°) DELIBERATION - DEMANDE DE SUBVENTION ABRI BUS
- 5°) DELIBERATION - DEMANDE DE SUBVENTION STRICT ENTRETIEN TOITURE EGLISE
- 6°) INDEMNITE COMMISSAIRE ENQUETEUR
- 7°) DIVERS

Après avoir approuvé le compte rendu de la dernière séance, le Conseil Municipal passe à l'examen des questions inscrites à l'ordre du jour.

1°) DELIBERATION - AUGMENTATION DU TEMPS DE TRAVAIL - S. HAMARD

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal l'augmentation de la durée de travail de Mme Sabrina HAMARD.

En effet depuis l'extension de l'école publique « Les Tournesols », le temps de travail pour le ménage des classes a été augmenté. Il paraît donc normal de revoir la durée de travail de Mme HAMARD. Elle est actuellement employée à 15.23/35^{ème}, le temps proposé est de 25.44/35^{ème}.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Décide d'accepter l'augmentation de la durée de travail

2°) DELIBERATION - DROIT DE PATURAGE - LEAU ET MARQUET

Monsieur le Maire propose de renouveler les demandes de M. Mme MARQUET et de M. LEAU concernant le droit de pâturage pour l'année 2007 pour les parcelles suivantes :

- M. Mme MARQUET : parcelle de 30a
- M. LEAU : parcelle n° WC62 de 6a75ca.

Les derniers tarifs appliqués datent de 2002 (délibération du 07/02/2002) et n'ont jamais été réévalués ni encaissés depuis cette date : 6,25 € pour M. LEAU et 38,00 € pour M. et Mme MARQUET.

A près en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- D'autoriser le droit de pâturage pour un montant de 6,25 € pour M. LEAU et de 38,00 € pour M. et Mme MARQUET.

3°) DELIBERATION - MODIFICATION DES STATUTS - « ECLAIRAGE PUBLIC »

VU la délibération du Comité Syndical du Syndicat Intercommunal d'Energies de Maine et Loire du 9 mai 2007 approuvant les modifications des statuts du Syndicat Intercommunal d'Energies de Maine et Loire,

VU les articles L.5211-17 à L5211-20 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le rapport du Maire concernant les modifications des statuts du Syndicat Intercommunal d'Energies de Maine et Loire,

La Commune de CHEVIRE LE ROUGE décide de ne pas délibérer puisque à défaut de cette délibération la décision sera réputée favorable.

4°) DELIBERATION - DEMANDE DE SUBVENTION ABRI BUS

Le Conseil Municipal étudie le projet d'installation d'un abri bus auprès de l'école publique « Les Tournesols ». Devis de GAILLARD RONDINO d'un montant de 1 823.71 € TTC.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de faire une demande de subvention auprès du Conseil Général.

5°) DELIBERATION - DEMANDE DE SUBVENTION STRICT ENTRETIEN TOITURE EGLISE

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'une partie de la toiture de l'église doit impérativement être réparée. Le devis de M. BINESSE s'élève à 7 035.95 € TTC.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de faire une demande de subvention auprès du Conseil Général dans le cadre du Strict entretien (40% du montant HT).

Le Conseil Municipal autorise le Maire à établir la demande de subvention auprès du Conseil Général.

6°) INDEMNITE COMMISSAIRE ENQUETEUR

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que les enquêtes publiques concernant les échanges de chemins (COUVREUX, LECOINTRE, MARQUIS et chemin de la Vallée) auront lieu du 23 juillet au 6 août 2007.

Monsieur le Maire propose de désigner Monsieur Michel GUILLAUME comme Commissaire enquêteur. Le Conseil Municipal doit définir le montant des indemnités qui lui seront versées.

Le Conseil Municipal décide de verser à M. Michel GUILLAUME la somme de 100 €.

5°) DIVERS

- ✧ Courrier de Me DUCHENE : Monsieur et Madame GENDRON sont désireux de revendre leur parcelle de 2 129m² située sur la zone de la Croix Blanche. Leur faire savoir s'il y a des intéressés.
- ✧ Courrier de l'Ecole Publique : invitation à leur spectacle de fin d'année (qui a eu lieu le 23/06/2007)
- ✧ Carte postale des CM1, CM2 et CE2 en remerciement pour la subvention qui nous leur avons attribué.
- ✧ Organisation arbre de Noël : courrier adressé à tous les parents.
- ✧ Courrier de la commune de MONTPELLIN : Demande de distribution de programme du Comice par le biais de l'équipe municipale. La commune de CHEVIRE LE ROUGE ne souhaite pas le distribuer : distribution par La Poste comme les autres années.
- ✧ Courrier du Comité des fêtes de CLEFS : Le Concours de pétanque cantonal aura lieu le 7 juillet 2007. Inscriptions à faire parvenir avant le 29 juin 2007.
- ✧ Courrier de l'Agence de l'Eau Loire~bretagne : Nouvelle loi sur l'eau, mise en place d'une redevance de pollution domestique. Questionnaire à remplir.
- ✧ Mail du FDGDON 49 concernant les attaques de chenilles défoliatrices. Enquête à remplir concernant les attaques constatées sur la commune.
- ✧ Chemin de l'Humesle : constatation sur place avant l'envoi d'un recommandé si le chemin n'est pas remis en état.
- ✧ Permanences pendant les congés de Ketty.

Sans autres questions la séance est levée le jeudi 28 juin 2007 à 22 H 20 .